Fichier 1 B 63 (bis)

Moëlan-sur-Mer : un collège public à conquérir

Deux de nos adhérents, contributeurs éminents des rubriques de asvpnf.com, nous ont fait parvenir le récit illustré de certains démêlés ayant marqué leur entrée dans la carrière enseignante au Collège public du doux pays de Moëlan-sur-Mer (F-29350)…dans le courant du siècle dernier.



Ils y découvrirent, à leurs dépens et pour le bien public, qu'un collège public ne se construit pas seulement avec des murs : il se gagne aussi par la mobilisation. À Moëlan-sur-Mer, le témoignage que nous publions in extenso raconte un combat pour obtenir des locaux dignes de ce nom, sur fond de

*rivalités entre enseignement public et enseignement catholique. Démarches auprès des autorités, réunions, manifestations : les deux auteurs restituent de l'intérieur l'engagement de parents et d'enseignants, et le rôle d'**Yves Cotty**, dont le collège porte aujourd'hui le nom(Cf.* https://asvpnf.com/index.php/2026/04/27/en-hommage-a-yves-cotty/ *) un récit de mémoire, au ton parfois mordant, qui rappelle ce qui se jouait derrière la construction d'un établissement : la place de l'école publique dans la commune et les conditions d'éducation des enfants.*

Les visiteurs de ce site, amoureux de la défense laïque et de l'action républicaine, pourront consulter l'article en question (fichier 2)

Dans l'attente d'articles aussi engagés qui honorent notre site internet on rappellera -au moment où le système éducatif de notre pays se trouve dans une impasse chargée d'embûches-que lorsque « le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres » . Il s'agit d'oeuvrer pour les éviter.

ASVPNF , 18 novembre 2026